

PROCÈS-VERBAL DE LA 207^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Carmelle Adam, Nicole Garceau, Nancy Hardy, Johanne Perreault, Stéphanie Poitras, Caroline Trudel et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Cédric Corbeil, Mathieu Gnocchini, Jocelyn Lapierre et Mathieu Larochelle

Observatrice : Madame Madeleine Perron

Absences : Mesdames Madeleine Boudreault, Céline J. Dallaire, Véronique Girard, Geneviève Grenier, Francine Plante, ainsi que Messieurs Jacques Baril et Christian Paquette

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point « Carte de crédit » en D-9 est ajouté dans la section DÉCISIONS et les points « Sortie du Portrait des arts et de la culture » en I-1 et « Visite de la ministre » en I-2 sont ajoutés dans la section INFORMATIONS. Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-736 *d'adopter* l'ordre du jour tel que modifié.

D-2 Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions tenues le 11 juin 2015

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Carmelle Adam et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-737 *d'approuver* les procès-verbaux des réunions tenues le 11 juin 2015 tels que présentés.

D-3 Adoption des états financiers

Madeline Perron présente les états financiers au 31 aout 2015. Elle informe les administrateurs que nous devons régulièrement utiliser la marge de crédit, car nous n'avons plus de liquidité. Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-738 *d'adopter* les états financiers au 31 aout 2015 tels que présentés.

D-4 Contrat de location pour le photocopieur, imprimante, fax

Madeline Perron informe que le contrat pour le photocopieur, l'imprimante et le fax vient à échéance le 30 septembre 2015. Actuellement, la location de cet équipement auprès de Xérox coutait 278,78 \$ par mois. Deux fournisseurs ont été rencontrés sur le sujet : Xérox et Canon. Ce dernier, qui a un siège social à Rouyn-Noranda, a été très agressif par la façon dont il désirait obtenir un contrat avec nous. Voici les propositions :

Proposition financière pour le photocopieur, imprimante, fax

	Xérox neuf		Canon neuf
	N & B (5945)	Couleur (7835)	Couleur
Durée du contrat (mois)	66	66	60
Location mensuelle	119,85 \$	138,29 \$	209,25 \$
Service + photocopie n & b	0,0085 \$	0,0079 \$	0,0145 \$
Service + photocopie couleur		0,07 \$	0,072 \$
Cout total location	7 910,10 \$	9 127,14 \$	12 555,00 \$
Cout mensuel actuel	278,28 \$		

Après analyse des besoins et des couts, Madeleine Perron recommande le modèle Xerox Work Centre 5945 (noir et blanc).

Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu : **C.A.2015-739** de contracter une entente avec Xérox pour la location du modèle Work Centre 5945 pour un montant mensuel de 119, 85 \$ pendant 66 mois.

D-5 Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue

Le CALQ nous a informés qu'une entente doit être signée avec un ou des partenaires d'ici le 15 novembre pour qu'en 2015-2016 un appel de dossier pour le *Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue* puisse avoir lieu. Le CALQ peut signer avec un OBNL ou une MRC.

Le CCAT a toujours prôné une entente pour l'ensemble de la région, car il est plus significatif d'obtenir une bourse ou subvention parmi tous les artistes et organismes de la région. D'autre part, une telle entente permet à certains artistes ou organismes d'une MRC dans laquelle il y a un moins grand bassin de ceux-ci d'avoir accès à ce programme.

Dans nos orientations stratégiques, une de celles-ci précise que nous devons maintenir et développer des initiatives pour accroître le financement du milieu culturel et artistique (notamment pour la création et la production).

Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Mathieu Gnocchini et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-740 de mandater Madeleine Perron pour solliciter la Conférence des préfets et, le cas échéant, chacune des MRC pour signer une entente avec le CALQ pour la création du Programme pour les arts et les lettres. Une priorité pour le maintien du volet Bourse pour les artistes sera signifiée aux divers partenaires.

D-6 Élections fédérales

Dans un premier temps, Madeleine Perron informe qu'elle a fait une validation de la situation auprès de Mme Julie McNicol, coordonnatrice du bureau régional à Radio-Canada. Cette dernière l'a informé que la situation en Abitibi-Témiscamingue est moins dramatique que dans d'autres régions.

Des changements structurels font que nous n'avons plus de chef d'antenne et que l'Abitibi-Témiscamingue relève dorénavant du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, un poste de coordination régionale a été créé. Le poste de chroniqueur culturel à Val-d'Or a été transformé en poste de vidéaste journaliste et c'est M^{me} Vanessa Limage qui l'occupera. Pour le poste de chroniqueur culturel d'Alain Vézina, ce dernier n'a pas accepté les conditions de renouvellement de son contrat. Une ouverture de poste va être affichée et un remplaçant devrait être embauché d'ici trois semaines.

Selon les dires de M^{me} McNicol, il y a perte d'un emploi sur 18 dans notre région, alors qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont 10 postes sur 50 qui ont été perdus.

Tous conviennent que la situation est inquiétante et que nous devons réagir s'il n'y a pas amélioration de la couverture culturelle.

Puis, Madeleine Perron présente les différentes stratégies qui ont été réalisées par le CCAT dans d'autres campagnes, ainsi que celles qui existent actuellement. Après échange sur le sujet, il est convenu qu'un communiqué dénonçant l'absence de prise de position pour les dossiers culturels dans les engagements des candidats régionaux soit diffusé. Les outils développés par la Coalition canadienne des arts seront aussi utilisés dans les médias sociaux.

D-7 Bourse de déplacement au CALQ

Actuellement, au CALQ, le montant maximal de bourses pour le déplacement au Québec (peu importe le trajet à effectuer) est de 750 \$. Pour les déplacements à l'étranger, le montant varie selon le pays du déplacement, et les artistes des régions éloignées obtiennent systématiquement un montant de 750 \$ supplémentaire.

Considérant que

- La reconnaissance du CALQ d'un montant de base de 750 \$ pour les artistes des régions éloignées qui doivent se rendre dans une ville avec un aéroport international (Montréal ou Québec) pour aller à l'étranger;
- Les artistes et organismes de notre région signifient régulièrement leur intérêt à être diffusés ou à participer à des événements dans d'autres régions que celles de Montréal ou Québec;
- Les distances à parcourir et les moyens de transport pour circuler dans d'autres régions que Montréal et Québec génèrent des dépenses beaucoup plus onéreuses que 750 \$;

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Cédric Corbeil et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-741 *de saluer* auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec l'ajout du montant de 750 \$ pour les bourses de déplacement des artistes des régions éloignées et de les inviter à revoir leur frais de déplacement pour les artistes des régions qui se déplacent vers une autre destination que Montréal ou Québec.

D-8 Remise des prix d'excellence

Émilie Canuel informe les membres que la remise de prix pour 2016 aura lieu dans la MRC du Témiscamingue. La discipline à l'honneur sera celle de la littérature et du conte. Nous sommes actuellement en recherche de financement pour décerner encore cette année huit prix.

Les membres du conseil d'administration acquiescent à l'idée d'organiser un transport en commun à partir de Rouyn-Noranda et suggèrent de tenir la remise de prix un vendredi. Nicole Garceau désire participer au comité organisation de l'évènement avec des représentants du Témiscamingue.

Sur la proposition de Caroline Trudel appuyée par Stéphanie Poitras et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-742 *de tenir* dans la MRC du Témiscamingue la remise de prix d'excellence 2016 qui honorera, cette année, la discipline de la littérature et du conte.

D-9 Carte de crédit

Sur la proposition de Carmelle Adam appuyée par Stéphanie Poitras et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-743 *d'annuler* la carte de crédit au nom de Pierre Laliberté et d'en faire *émettre* une nouvelle au nom de Ginette Vézina avec une marge de crédit du même montant, soit 2 000 \$, ainsi que d'ajouter Madeleine Perron et Ginette Vézina comme gestionnaires du compte.

2. CONSULTATION

C-1 Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue et Projet AT

Madeleine Perron informe qu'en tant que membre du comité de mobilisation, elle a été désignée pour être l'une des dix personnes à siéger au comité consultatif de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue. Lors d'une première rencontre de cinq minutes, les membres du comité de mobilisation ont signifié aux préfets qu'ils siègeraient temporairement pour les soutenir dans l'élaboration de critères définissant la composition et le mode de sélection des membres de la société civile.

Puis, Madeleine a été invitée, le 10 septembre dernier, à un Lac à l'épaule de la Conférence des préfets. En plus des préfets et des cinq élus (les maires de Ville-Marie, La Sarre, Amos, Val-d'Or et un échevin de Rouyn-Noranda), les directeurs généraux des MRC assistaient à cette rencontre. Le but de celui-ci était de définir la composition du groupe, les modes de fonctionnement et de convenir de trois priorités.

Très rapidement, les élus ont affirmé se sentir menacés par la démarche de Projet AT coordonnée par le comité de mobilisation. Cette démarche consiste en une rencontre, qui aura lieu le 21 septembre, à laquelle toute la population est invitée (comprenant les élus) à échanger et se prononcer sur la possibilité de mettre en place une structure de concertation citoyenne dans notre région. Devant cette absence de confiance, il a été proposé par Pierre Corbeil que, lors de la rencontre du 21 septembre, le modèle de la Conférence des préfets soit présenté et que les membres présents soient invités à nommer les membres de la société civile du comité consultatif.

Le CCAT travaille activement dans l'organisation de la journée Projet AT. Advenant la constitution d'une nouvelle instance citoyenne, Madeleine Perron pensait ne pas en faire partie. Depuis 10 mois, elle s'implique au comité de mobilisation et celui-ci est énergivore en temps et en énergie. Elle croit que cette volonté de créer une instance de concertation régionale doit être portée par d'autres personnes. Les membres sont d'accord avec cette position.

Concernant la représentation de la culture au comité consultatif de la Table des préfets, une proposition sera soumise lors de la journée Projet AT. Les sièges ont été ciblés pour représenter les priorités du plan de développement quinquennal que la CRÉ avait déposé juste avant son abolition. Un des dix postes proposés serait attribué à la culture et le collège électoral proposé pour l'élection de ce représentant est le CCAT. Après discussion, il est suggéré que ce soit un administrateur du CCAT qui siège à ce comité. Lors de notre prochaine réunion, nous procéderons à la nomination de cette personne, s'il y a lieu.

C-2 Culturat, pis toi... comment t'en profites

Un tour de table permet de dresser les constats suivants :

- ▣ Peu de retombées en termes d'accroissement d'une clientèle touristique ont été remarquées.
- ▣ Les comités municipaux ont vraiment permis une plus grande appropriation de la démarche et la réalisation de projets concrets.
- ▣ Le maillage avec les autochtones est une des belles réalisations.
- ▣ La campagne Participe aux décors n'a pas eu d'impact sur le milieu culturel.

Suzie Ethier informe que des kiosques ont été occupés par des artistes ou artisans ayant une Boutique en ligne dans plusieurs des marchés publics. Un appel à tous a été transmis, mais il a été difficile de trouver suffisamment de détenteurs de Boutique pour l'occupation de toutes les plages disponibles. Selon les participants, le public connaît Culturat, mais peu ont acheté des œuvres.

Une série de dix émissions, sur dix personnes qui ont une Boutique en ligne, sera produite par Cablevision. D'une durée de 30 minutes, ces émissions présenteront les différentes étapes franchies par les artistes de leur atelier jusqu'à la Boutique. Le temps imparti pour décider si oui ou non nous allions de l'avant avec ce projet, étant très court, une sélection de dix détenteurs de Boutiques a été faite pour donner une idée de la variété des produits qui sont un peu partout sur le territoire.

L'ATRAT a produit un dépliant pour le milieu scolaire invitant les professeurs à consulter les divers outils du site culturat.org (atelier, calendrier, trousse pédagogique, etc.). Avec le boycottage scolaire, il y a de grande chance que cela n'aura pas beaucoup de répercussions. Randa Napki a aussi fait une présentation de la Boutique des arts lors de la journée RH organisée par la Chambre de commerce. Toutefois, selon les dires de certaines personnes qui ont assisté à la présentation, ces propos étaient redondants et positionnaient mal la Boutique des arts comme outils pour choisir un cadeau à remettre à ses employés.

Nous attendons un retour d'appel de Randa pour fixer une rencontre pour échanger sur leur projet d'avenir pour Culturat et pour signer un protocole concernant le site Web.

C-3 Consultation par fonction

Nous organiserons deux journées de consultation au cours de l'année. L'une à l'automne réunira les artistes et les intervenants en création et production où nous pourrons échanger sur ce qui nourrit la création; des modes et modèles de financement possibles pour la création et la production; puis en termes de formation, quel type de soutien est-il nécessaire d'obtenir.

Ensuite, une autre journée à l'hiver aura lieu avec les diffuseurs et travailleurs culturels. De nombreux changements s'opèrent dans ce secteur, autant en matière de financement (les dossiers des salles de spectacles et des centres d'exposition sont transférés au CALQ) que de l'assistance (le nombre d'entrées diminue constamment dans les lieux traditionnels, alors que le nombre d'événements est sans cesse croissant).

Dans l'ensemble, ces rencontres poursuivront trois objectifs :

- ▣ Obtenir de l'information sur l'avenir du service de formation continue du CCAT.
- ▣ Connaître les enjeux autour desquels le CCAT doit articuler son plan d'action pour le renouvellement de son entente au fonctionnement de 2016-2019.
- ▣ Permettre aux participants d'échanger entre eux.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

Rencontre régionale des Petits bonheurs : Suite à une demande de Geneviève Béland, agente de développement à la Ville de Val-d'Or, le CCAT a coordonné une rencontre régionale avec des intervenants des différentes MRC (agent culturel, centre d'exposition, etc.) pour valider l'intérêt de ceux-ci à ce que la région de l'Abitibi-Témiscamingue adhère à l'évènement « Petits bonheurs ». Se déroulant en mai, cet évènement, originaire de Montréal dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, propose une programmation d'activités et de spectacles spécialement conçue pour les 0 à 6 ans. Depuis sa fondation, il y a une dizaine d'années, plusieurs villes ont adhéré à l'évènement. Pour y adhérer, il faut s'engager à produire deux spectacles professionnels et trois ateliers d'animation artistique ou culturelle pour la clientèle cible. L'ensemble des personnes présentes a démontré un intérêt. Une prochaine rencontre devrait avoir lieu en octobre.

Formation continue : Émilie Canuel informe qu'une somme de 6 300 \$ nous a été octroyée par Emploi-Québec pour revoir nos outils et faire une analyse des besoins pour les deux prochaines années du service de formation continue. En plus des informations recueillies lors des deux journées de consultation, un questionnaire sera acheminé à tous pour valider certaines informations et des entrevues ciblées seront aussi effectuées.

D'autre part, elle nous informe que les quatre formations tenues pendant la période estivale se sont bien déroulées. La programmation automnale est maintenant disponible et la première formation aura lieu à Val-d'Or avec Martin Léon.

Sortie du Portrait des arts et de la culture : Madeleine Perron informe que nous sommes à figurer les derniers détails pour la sortie du *Portrait des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue 2017-2014* qui a été rédigé par Louise Lambert. Onze chroniques « Pleins feux sur... » seront rédigées pour L'Indice bohémien. Des discussions sont également en cours avec Karine Hébert pour valider l'intérêt de faire une chronique ou une table ronde sur chacune des dix disciplines dans l'émission radio de l'après-midi

I-2 Affaires nouvelles :

Visite de la ministre : la ministre de la Culture et des Communications est venue en Abitibi-Témiscamingue pendant le Festival de musique émergente. Nous avons sollicité une rencontre, mais malheureusement, elle n'a pu acquiescer à notre demande.

Réunions du RCRCQ et de Compétence Culture : Ginette Vézina et Madeleine Perron assisteront aux rencontres du RCRCQ et de Compétence culture, les 22 et 23 septembre prochain.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 29 avril 2016

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-744 de lever la séance à 21 h 18.

Johanne Perreault, secrétaire

Date